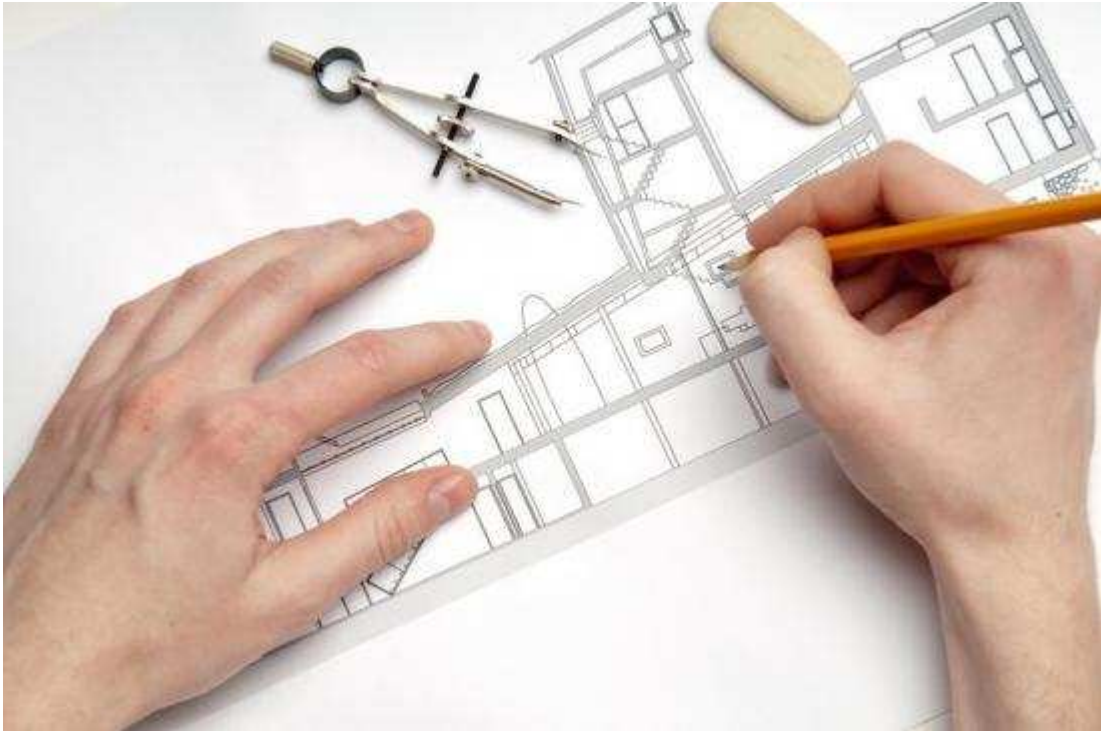


Architecte d'intérieur



1: Formation et études

2: Présentation du métier d'architecte d'intérieur

3: Salaire

1: Formation

Pour devenir architecte d'intérieur il faut suivre une formation pour obtenir :

- Bac pro artisanat et métiers d'art, option marchandisage visuel.
- Bac techno STD2A (en 2012)
- BTS en agencement de l'environnement architectural
- BTS design d'espace
- DMA (diplôme des métiers d'art) arts de l'habitat

2: Présentation du métier d'architecte d'intérieur

L'architecte d'intérieur conçoit et dessine aussi bien la façade d'un bâtiment que ses cloisons, le mobilier, l'éclairage et même le sens de la circulation dans les bâtiments. Il jongle avec les formes, les couleurs, les lignes, les volumes et les

matières pour intégrer harmonieusement des équipements spécialisés et articuler les espaces selon la meilleure disposition possible. Il élabore son projet sous forme d'esquisse (au crayon ou sur ordinateur) en fonction des choix de son client mais en tenant compte aussi des contraintes budgétaires, techniques et très souvent réglementaires. Une fois le projet accepté par le client, il sélectionne les entreprises chargées de la réalisation matérielle du projet.

3: Salaire et primes

Sur un chantier, l'architecte d'intérieur peut être rémunéré en pourcentage, au forfait ou au temps passé. En agence, un débutant perçoit de 1800€ à 2000€ bruts, 2500€ après quelques années d'expérience.

